

(Re-)construire les Etats, nouvelle frontière de l'ingérence

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : (Re-)construire les Etats, nouvelle frontière de l'ingérence / [éditorial de François Polet]

Ensemble : Alternatives sud 1026-2253 19,1 (2012)

Editeur, producteur : Paris : Centre Tricontinental, Syllepse, DL 2012, cop. 2012

Description matérielle : 1 volume (180 pages) : couv. ill. en coul. ; 22 cm

ISBN : 978-2-84950-342-3

EAN : 9782849503423

Autre variante du titre : [Reconstruire les Etats, nouvelle frontière de l'ingérence.]
[Re-construire les Etats, nouvelle frontière de l'ingérence.]

Classification décimale Dewey : 327.172

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Numéro de : "Alternatives sud", (2012) Vol. 19, n° 1

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. en fin de chap. Index

Résumé ou extrait : "Du Sud-Soudan au Cambodge, d'Haïti à l'Afghanistan, en passant par le Liberia, le Rwanda, la Somalie, le Liban, l'Irak, la Palestine, la Libye, les experts en « state building » s'affairent auprès d'États « faillis », « en crise », récemment « libérés » ou « nouveaux nés ». C'est tout une science technocratique destinée à monter de toutes pièces des États « fonctionnels » que recouvre ce terme de « state building ». Côté face, une intention humanitaire : aider des pays déchirés à se doter rapidement d'institutions capables de garantir la paix et le respect des droits de base de leur population. Côté pile, des enjeux économiques et géopolitiques mal cachés, mais aussi la montée en puissance d'une doctrine sécuritaire qui vire à l'obsession. Les zones de « non-droit » étant perçues comme les foyers des grandes menaces du nouveau millénaire (terrorisme, pandémies, vagues d'immigration, criminalité, etc.), les doter d'institutions « souveraines » devient motif légitime d'ingérence aux yeux de la communauté internationale... A l'ambivalence des desseins s'ajoutent les contradictions du terrain. La mise en place d'institutions « pour le bien de la population » est souvent la face civile d'une présence militaire vécue sur le mode de l'imposition par les premiers concernés. Et l'ingénierie institutionnelle mise en oeuvre s'inspire davantage des « standards internationaux » que des dynamiques sociopolitiques locales, avec les effets pervers en cascade que cela suppose." Argumentaire de l'ouvrage

Sujet - Nom commun : Construction nationale -- 2000-....
Opérations extérieures à but non militaire -- 2000-....
Maintien de la paix -- 2000-....